

PROCEDURE D'INSCRIPTION EN 1^{ère} ANNEE

1. L'inscription pédagogique

Elle débute par la

1. **Création d'un compte SIGED** : envoyez un mail à [Sonia Cenille](#), avec les informations suivantes :
 - Nom PRENOM,
 - **Mail personnel** (c'est l'adresse où vous recevrez vos informations de connexion SIGED),
 - Nom de votre encadrant,
 - Laboratoire d'accueil.

puis

2. **Connectez-vous** à l'application [SIGED](#), muni de votre identifiant que vous aurez reçu.
3. **Remplissez votre dossier** et déposez les pièces demandées dans les onglets suivants :
 - **Informations personnelles** : nom, prénom, n° INE obligatoire, tél ...
 - **Cursus** : copie du diplôme de Master 2 et relevé de notes (ou diplôme équivalent),
 - **Thèse**,
 - **Financements** : téléchargez votre contrat ou document justifiant votre financement,
 - **Documents complémentaires à télécharger** :
 - Charte du Doctorat **signée** de toutes les parties, **document non disponible : en attente de validation**
 - Convention individuelle de formation doctorale **signée** des parties concernées,
 - Etc...
 - **Mobilité** : si cotutelle ou séjour dans un pays étranger dans le cadre de votre thèse.
4. **Soumettez votre dossier** à la validation, lorsque **toutes** les données sont saisies et documents téléchargés.
5. **Validation électronique** de votre dossier par les directeur.rice.s de thèse, du laboratoire et de l'École Doctorale. Suivez l'avancement des validations dans l'application en consultant votre dossier (onglet « Suivi des inscriptions »).

Lorsque votre dossier sur SIGED sera à l'étape **5/6**, vous pourrez procéder à l'inscription administrative.

2. L'inscription administrative

1. **Souscrivez à la CVEC**, l'attestation vous sera demandée lors de votre inscription,
2. Prenez rendez-vous par mail **uniquement** avec Sonia Cenille une fois que vous aurez réunis tous les documents demandés page suivante.

Après vérification des documents et validation sur SIGED, vous effectuerez le paiement en ligne **des frais de scolarité (380 €)** qui finalisera l'inscription.

Une attestation vous sera remise ultérieurement.

DOCUMENTS DEMANDES

A APPORTER LORS DE L'INSCRIPTION

1. **Attestation CVEC obligatoire**
2. **Carte d'identité** (photocopie)
Pour les étrangers :
 - Photocopie d'Extrait de naissance traduit et certifié conforme par une Ambassade ou un Consulat de France,
 - Photocopie du visa,
 - Photocopie de la carte de séjour.
3. **Attestation d'assurance responsabilité civile : *toute personne française ou étrangère doit être couverte par une assurance « responsabilité civile » avec garantie des dommages corporels.***
4. **Attestation de la Sécurité Sociale** ou carte CEAM ou formulaires communautaires si vous faites partie de l'Espace Economique Européen ou de la Suisse
5. **Attestation de réussite au Master Recherche**, pour les diplômés étrangers présenter l'original du diplôme ou sa copie certifiée conforme
6. **Formation en langues** à remplir si besoin
7. **Financement :**
 - **Contrat de travail** ou justificatif de bourse du gouvernement français (CROUS ou CAMPUS France), ou étranger.
Si vous n'êtes pas en possession de votre contrat ou justificatif lors de votre inscription, vous devez fournir une attestation du directeur de laboratoire certifiant l'obtention du contrat de travail avec **date** et **montant**.
8. **Charte du Doctorat** à lire et signer puis **télécharger sur SIGED** (onglet « documents complémentaires »)
9. **Convention Individuelle de Formation Doctorale** à remplir et **télécharger sur SIGED** (onglet « documents complémentaires »)
10. **Charte de déontologie** à lire et signer
11. **Choix de la spécialité à remplir** pour les doctorants de **MEGA** et **ScSo**
12. **Si vous effectuez une cotutelle, merci de fournir un original de la convention de cotutelle de thèse** » quand elle sera signée par tous les établissements

CHECKLIST

PIECES à présenter	
Attestation CVEC	
Carte d'identité	
Attestation d'assurance responsabilité civile	
Attestation Sécurité Sociale	
Attestation de réussite au Master Recherche	
Formation en langue (optionnel)	
Financement de la thèse (contrats, bourses ou autres)	
Convention Individuelle de Formation Doctorale	
Charte de Doctorat	
Charte de déontologie	
Choix de la spécialité	
Moyen de paiement : Carte Bancaire Frais de scolarité : 380 € Exonérés si : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Boursier du gouvernement français ou Campus France (sur présentation d'un justificatif) ➤ Cotutelle (si prévu dans la convention entre les établissements concernés) 	
A FOURNIR LE CAS ECHEANT	
Convention de cotutelle	
Titre de séjour	
Visa	